

Lénine et la Coopération

N. L. Mechtcheriakov

Source : Préface à la brochure Lénine et la Coopération. Recueil d'articles et fragments. Édité par le comité d'exposition des coopératives russes. Berlin : Allgemeiner Genossenschaftsverlag G.m.b.H, 1924, pp. 3-17. Notes MIA.

L'opinion était très répandue, avant la révolution, que la coopération est une forme originale du mouvement social, totalement indépendante des autres, Les « vieux » coopérateurs versaient littéralement dans l'utopie. Les uns tout à fait ouvertement, les autres moins ; ils se représentaient l'idée coopérative comme une vérité absolue, éternelle, indépendante des classes de la société, Quelques-uns cherchaient les racines du mouvement coopératif aux époques où il n'y avait pas de capitalisme ni par conséquent d'exploitation capitaliste. D'autres voulaient trouver ses origines jusque chez les peuplades primitives. L'idée de coopération ne sortait donc pas des besoins économiques et de la lutte des classes : elle en était absolument indépendante. Le mouvement coopératif, loin d'être dicté par la vie, était le produit de la pensée de ses fondateurs. Il évoluait et se perfectionnait par lui-même et non pas en fonction de la vie. On cherchait les dogmes capables de refléter le plus parfaitement en toutes circonstances l'idée coopérative. Beaucoup de vieux coopérateurs les voyaient dans les fameux principes des pionniers de Rochdale¹. Ils s'évertuaient à garder pieusement les principes, même dans une situation économique et sociale radicalement changée. Toute velléité de les enfreindre ou de les modifier était un sacrilège.

Il fallut Lénine et son marxisme supérieur pour comprendre que le mouvement coopératif est une des formes de la lutte du prolétariat et de la petite bourgeoisie contre l'exploitation du capital. Il comprit qu'il n'est point de vérités coopératives éternelles et absolues, qu'il n'est point de principes d'organisation qui soient bons toujours et partout. Révolutionnaire réaliste de génie, il vit très bien que les objectifs de la coopération ne sont pas immuables mais se modifient avec le milieu, avec les conditions de la lutte de classes et que sa structure doit se modifier de même. Dans le mouvement coopératif Lénine apporta toujours sa géniale souplesse de tactique, son art de faire à temps barre à gauche ou à droite, son habileté à concentrer les forces sur le point plus important, à l'instant donné, pour tout le mouvement révolutionnaire

Il ne faut jamais oublier cette souplesse de tactique quand on étudie les œuvres de Lénine, il ne faut pas l'oublier non plus quand on étudie ses articles et discours sur la coopération. Sinon on se heurtera immédiatement à une multitude d'apparentes contradictions, on sera incapable d'y découvrir un corps de doctrine.

Je me suis efforcé de réunir dans ce recueil tout ce que Lénine a dit et écrit sur la coopération. Il contient des articles et des discours entiers consacrés à cette question et des fragments dans lesquels elle n'est qu'effleurée en passant. Parfois, d'un article ou même de tout un livre, il a fallu extraire seulement quelques lignes. Il se peut que j'aie commis des omissions. Je remercie d'avance ceux qui me les signaleront.

On peut diviser en quatre groupes tout ce que Lénine a dit ou écrit sur la coopération :

¹ Il s'agit d'une célèbre société coopérative ouvrière fondée en 1844 par 28 tisserands de Rochdale, en Grande-Bretagne, « The Rochdale Society of Equitable Pioneers ».

1. Les articles écrits lors de la polémique avec les populistes² le depuis le début de sa carrière jusqu'à la « Question agraire ». Cette époque ne renferme aucun article traitant spécialement de la coopération, et le choix des fragments a été laborieux. Des remarques au sujet des « artèles »³ et des coopératives de crédit se rencontrent mêlées aux attaques contre les populistes. Maintes pages où il n'est pas dit un mot de la coopération pourraient lui être rapportées. Je n'ai pas cru devoir les reproduire, de peur d'alourdir considérablement le recueil. On ne trouvera ici que les passages où il est directement question de la coopération.

2. Un article du « *Social-Démocrate* », en 1910, sur la résolution coopérative au Congrès Socialiste de Copenhague⁴. Il traite du rôle et de l'importance des coopératives ouvrières de consommation. Il n'y est fait mention qu'incidemment des coopératives ouvrières de production.

3. Les fragments d'articles et discours de la période du « communisme de guerre » (1918—1919).

4. Les articles et discours d'après la nouvelle politique économique (1921-1923).

Que pensait Lénine de la coopération, lors de la campagne contre les populistes ?

Notons d'abord que tous les fragments de cette période concernent la coopération de production (dans l'agriculture ou les petits métiers) et de crédit, aucun la coopération de consommation.

La coopération de crédit est née en Allemagne. Ses pères furent le bourgeois libéral Schulze et le réactionnaire Reiffeisen. Ni l'un ni l'autre n'avait rien de commun avec le socialisme. Au contraire : ils étaient tous deux ennemis du Socialisme et de la Révolution et la coopération était pour eux un moyen de soutenir les éléments viables de la petite-bourgeoisie (artisans et paysans) de les empêcher de se ruiner et de se transformer en prolétaires à mentalité révolutionnaire.

En Russie la coopération de crédit est apparue sous l'influence des idées de Schulze-Delitzsch. Pendant une vingtaine d'années, elle trouva ses partisans parmi les grands propriétaires libéraux, les intellectuels et les municipalités rurales. Les populistes, même seulement radicaux, étaient, au contraire, hostiles aux associations d'épargne et de crédit. « *Seuls les riches cultivateurs et les usuriers de village en font partie* », écrivait Krivenko dans les « *Otetchestvennyye Zapiski* » (Annales de la Patrie). « *L'histoire des associations d'épargne et de crédit* », proclamait cette même revue, « se résume à ruiner le paysan moyen et à l'exclure ensuite ». L'écrivain [Glèbe Ouspenski](#) appelle leurs clients « *les martyrs du petit crédit* ». Inutile de dire que les éléments révolutionnaires parmi les populistes étaient encore plus hostiles à cette « *entreprise des nobles libéraux et des usuriers de village* ».

Il en était ainsi lors de la floraison du populisme, dans la période héroïque de son histoire.

Il en fut autrement chez les épigones, lorsque le mouvement déchu, dégénéra et, tombant sous l'influence de la bourgeoisie libérale, substitua à l'idée de Révolution sociale celle d'une évolution lente, pacifique et sans secousses, vers le socialisme.

Cette évolution, selon les populistes de la décadence, pouvait s'accomplir au moyen de la communauté paysanne traditionnelle et de l'artèle. Le crédit populaire devait être un des facteurs favorisant ce processus. Un grand rôle était dévolu aux associations d'épargne et de crédit. Ensuite on

2 Pour la commodité de la lecture, le mot de « narodnik » est partout traduit par « populiste » (N. du Trad.)

3 Sortes de sociétés coopératives organisées par les différents corps de métiers sur leur lieu de travail ou de vie.

4 Le VIII^e Congrès Socialiste International de la II^e Internationale s'est tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910.

joignit des coopératives de crédit d'une autre sorte, les « associations de crédit », sur le modèle des Reiffeisen.

Le marxisme révolutionnaire de 1890 battit vigoureusement en brèche ces fantaisies libérales et populistes. Il n'est pas étonnant que Lénine revienne sur les associations de crédit presque dans chaque article contre les populistes. La question de la coopération s'entrelace sans cesse chez lui avec les autres, en un ensemble si serré qu'il est difficile d'extraire les passages se rapportant à la coopération. Très souvent, même quand la coopération n'est pas nommée, tout le raisonnement peut lui être appliqué.

Seuls les forts, c'est-à-dire les pays peuvent user des services des coopératives de crédit et du crédit en général. Le paysan pauvre, jugé insolvable, n'obtiendra rien. Or, les pauvres sont de beaucoup les plus nombreux. Les coopératives de crédit ne peuvent donc être d'aucun service à la classe paysanne. Elles n'en peuvent aider qu'une portion, les paysans aisés. Par là elles sépareront encore davantage ces derniers de la masse : elles les transformeront en riches, en petits capitalistes ; en un mot elles favoriseront non pas l'unité de la classe paysanne et sa marche vers le socialisme, mais la pénétration du capitalisme dans les campagnes, dans le milieu paysan. *« Seul pourra profiter de ces crédits, améliorations, banques, et autres progrès »* écrit Lénine dans son livre *« Qu'est-ce que les amis du Peuple ? »*, *« celui qui a, outre exploitation bien menée, certaines économies, c'est-à-dire l'infime minorité, le petit-bourgeois »*. Toutes ces mesures *« ne peuvent que renforcer la petite-bourgeoisie »*, écrit Lénine dans ce même livre ; *« elles aboutissent en réalité à aider le moujik aisé, le petit fabricant ou l'accapareur, en général le petit-bourgeois »*, écrit-il dans *« Le recensement des artisans ruraux en 1894-1895 »*. *« L'apparition et l'essor du crédit dans les campagnes ne marquent pas une évolution vers le socialisme, mais expriment les besoins du capitalisme en progrès, la pénétration du capitalisme. Le socialiste ne peut pas préconiser ces mesures : ce serait flatter l'instinct de propriété. On pourrait aussi bien demander l'aide gouvernementale pour les trusts, cartels, syndicats et autres associations d'industriels, qui ne sont pas moins progressives que dans l'agriculture, la coopération, les assurances, etc. Tout cela, c'est le progrès capitaliste. Ce n'est pas à nous à le favoriser, mais aux patrons. Le socialisme prolétarien, à la différence du socialisme petit-bourgeois, laisse aux comtes de Rocquigny et aux grands propriétaires libéraux le soin de la coopération des patrons petits ou grands ; quant à lui, il se soucie uniquement de la coopération des ouvriers salariés pour combattre les patrons. »*

Cette dernière phrase est intéressante encore en ce sens que Lénine y parle non pas en ennemi, mais en partisan de la coopération ouvrière, à condition qu'elle ait pour but la lutte contre les patrons. Ce rôle ne peut appartenir qu'à la coopération de consommation, mais, comme elle était très peu développée chez nous avant la révolution de 1905, il est naturel qu'elle n'ait pas attiré l'attention des marxistes de ce temps : nous ne trouvons rien à son sujet dans les œuvres de Lénine.

En ce qui concerne les artèles, les labours en commun, etc. nous trouvons dans les articles de vers 1900 une autre critique. Tout cela n'existe, dit souvent Lénine, qu'à l'état embryonnaire ou infantin, ne manifeste aucune tendance à l'évolution et ne peut donc être considéré comme un moyen de réaliser le socialisme, ou de le faire pénétrer peu à peu sans bouleversements révolutionnaires. *« La collectivisation du travail exige l'organisation de la production sur un terrain autrement large qu'un village, car elle suppose l'expropriation des exploités qui détiennent le monopole des moyens de production et qui dirigent en maître notre vie économique. Pour cela, ce qu'il faut, c'est la lutte, toujours la lutte et encore la lutte, et non les bagatelles de la morale petite-bourgeoisie. »* Tous ces « artèles » et ces labours en commun étaient condamnés, dans le régime russe d'alors, à rester de misérables palliatifs comme ceux qui sont si tendrement cultivés par la bourgeoisie libérale partout en Europe... Même nos Ermolow et nos [Witte](#) ne peuvent rien avoir contre eux. Les libéraux bourgeois et le gouvernement policier ont une tendance à faire la cour aux artèles et à l'industrie populaire. Ces *« demi-mesures libérales qui végètent de la munificence des bourgeois philanthrope »* peuvent *« améliorer d'une façon dérisoire et éphémère le sort de quelques individus »*, elles ne résoudre jamais la question sociale. Au contraire, le bruit que les populistes ont fait autour a nui grandement aux exploités, en

semant parmi eux des illusions sur la possibilité d'une assimilation pacifique du socialisme, en distrayant les travailleurs de la lutte révolutionnaire et en faisant du socialisme « *une simple enseigne* ».

L'idée de la coopération de production a intéressé de nombreux socialistes. De [Lassalle](#) elle passa aux social-démocrates allemands ; longtemps elle figura dans leur programme. De là elle passa dans le premier programme social-démocrate russe, celui du « Groupe de l'Émancipation du Travail ». En 1895, dans un nouveau « *Projet de programme de notre parti* », Lénine rejette délibérément toute aide gouvernementale aux coopératives de production. « *Ce point... qui figure, dit-il, au programme du Groupe de l'Émancipation du Travail doit... en être complètement rayé. L'expérience des autres pays, les considérations théoriques, les particularités de la vie russe (ce penchant des libéraux bourgeois et du gouvernement policier à coqueter avec les artèles et l'industrie populaire, etc.) tout parle contre lui.* »

L'article, publié dans le n° 17 (du 25, octobre 1910) du journal bolchéviste « *Le Social-Démocrate* », paraissant à l'étranger, est intitulé : « *La question des coopératives au congrès socialiste international de Copenhague* ». Lénine était parmi les délégués russes à ce congrès et faisait partie de sa commission coopérative.

Ainsi donc voilà le grand révolutionnaire, toujours à l'extrême-gauche du mouvement, qui s'intéresse activement à une question archi-pacifique comme celle de la coopération. Il entre dans la commission qui l'étudie et il lui consacre ensuite un grand article dans une revue révolutionnaire russe. Cela ne prouve-t-il pas que déjà Lénine attribuait une grosse importance à la coopération ouvrière et, loin de la rejeter comme entièrement et irréparablement imprégnée d'opportunisme, voulait l'utiliser comme un instrument pour la lutte de classes ?

Il n'en pouvait être autrement. Lénine tendait toujours vers les travailleurs, il cherchait toujours à se lier plus étroitement avec eux. Il voyait que la coopération groupait en Occident des millions d'ouvriers. Il voyait ces milliers de prolétaires qui lui étaient chers en danger de tomber sous l'influence des pires opportunistes qui, en tête du mouvement coopératif, allaient l'orienter vers le réformisme. Il fallait réagir, ramener la coopération sur la bonne voie révolutionnaire, C'était le terrain sur lequel les réformistes rencontreraient sans doute le moins de résistance révolutionnaire. Lénine entra donc en lice devant le Congrès international.

En Russie aussi la coopération faisait des pas de géant, et la même déviation la menaçait. Il fallait mettre en garde les coopérateurs révolutionnaires et leur fixer une ligne de conduite, Lénine écrivit un long article, sur ce thème d'apparence fort pacifique, dans la revue la plus révolutionnaire de l'époque.

Quel est donc son point de vue ? Lénine n'est pas entièrement satisfait de la motion votée par le Congrès. L'Internationale a bien défini dans leurs traits essentiels les objectifs des coopératives prolétariennes ; mais on ne peut « *ni se dissimuler à soi-même, ni cacher aux ouvriers* » les défauts de cette motion : ce n'est qu'un compromis. Il y avait deux grandes tendances : « *celle de la lutte de classe prolétarienne... et la ligne petite-bourgeoise, voilant le rôle de la coopération dans la lutte du prolétariat* ». Ces deux tendances « *n'étaient qu'esquissées... au lieu d'être opposée l'une à l'autre nettement et brutalement de sorte qu'un duel dût décider entre elles... et en définitive, la résolution refléta la confusion des idées et ne donna pas tout ce que pouvait et devait donner la résolution d'un congrès des partis socialistes* ».

Aucun des projets de résolution proposés au congrès ne satisfaisait Lénine. C'est pourquoi un projet spécial, reproduit dans son article, fut déposé par la délégation russe.

Ce projet, à l'exception du dernier alinéa, ne parle que de coopératives ouvrières de consommation. Dans le dernier alinéa, il est dit que les associations de productions « *n'ont de valeur pour la lutte de la classe ouvrière que si elles sont partie intégrante des associations de consommation* ». Pas un mot des

associations agricoles : le projet à ne leur attribue aucun rôle utile à la lutte de la classe ouvrière. Pourquoi ? Parce qu'elles ne peuvent en rien améliorer les conditions du prolétariat ; parce que l'avènement pacifique du socialisme, phrase chère à quelques coopérateurs, est une absurdité avant la prise du pouvoir par le prolétariat.

C'est pourquoi aussi les associations ouvrières de production ne sont efficaces que lorsqu'elles « sont partie intégrante des associations de consommation », Cette liaison empêchera en effet la coopérative de production de dégénérer en une compagnie de petits actionnaires, isolée de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier et exploitant le travail salarié.

Voyons maintenant les idées de Lénine sur la coopération de consommation.

Le paragraphe 1 indique que les associations prolétariennes de consommation « rétrécissent le domaine d'exploitation des intermédiaires commerciaux de toute sorte, influent sur les conditions de travail des ouvriers occupés chez leurs fournisseurs et améliorent le sort de leurs propres employés ». En d'autres termes, elles ont pour but non pas de réaliser en société capitaliste une parcelle de socialisme, mais uniquement de combattre les excès de l'exploitation capitaliste. Ensuite la résolution souligne qu'il ne faut pas fonder sur elles des espérances exagérées, car dans les limites de la société capitaliste l'aide apportée par la coopération ne peut être qu'« insignifiante ».

Le paragraphe suivant prévient encore plus énergiquement les ouvriers contre toute illusion coopérative, contre cette idée que la coopération serait pour la classe ouvrière le moyen de résoudre la question sociale, c'est-à-dire d'abolir l'exploitation capitaliste sans lutte de classes et sans révolution socialiste.

Les coopératives de consommation peuvent et doivent élargir leur sphère d'action : soutenir les travailleurs dans toute leur lutte de classe, s'immiscer autant que possible dans la lutte politique, secourir les ouvriers pendant les grèves, etc. Ce ne sera pas seulement une alliance utile pour le prolétariat ; la coopération elle-même, s'engageant sur la vaste arène de la lutte de classes, ne risquera plus de pourrir sur place et de se figer dans son idéologie étroite, elle ouvrira au contraire des horizons à ses membres et à ses militants. Pour cela aussi, la résolution réclame le « rapprochement le plus parfait possible de tout les formes du mouvement ouvrier ».

Enfin tous les ouvriers sont invités à entrer dans les associations prolétariennes de consommation.

En somme le projet de résolution : 1) a en vue seulement la période pré-révolutionnaire, et ne dit rien du rôle de la coopération pendant la révolution prolétarienne ; 2) veut utiliser la coopération uniquement comme instrument développant la combativité révolutionnaire du prolétariat et combat catégoriquement l'idée d'évolution pacifique vers le socialisme, l'exagération du rôle de la coopération, enfin les illusions coopératives.

Ces directives sont-elles applicables actuellement ?

En Russie des Soviets non, car la révolution d'Octobre a tout changé. Ce n'est plus la bourgeoisie, mais le prolétariat qui est au pouvoir, et la coopération se trouve et doit se trouver sous l'influence du prolétariat. On peut parler maintenant d'« évolution vers le socialisme ». Le caractère et les objectifs de la coopération sont profondément modifiés.

En Occident, les directives de 1910 restent largement applicables. La révolution prolétarienne n'a pas encore eu lieu. La bourgeoisie s'efforce de faire servir la coopération à ses intérêts. Le danger des illusions coopératives subsiste. Il faut renforcer même les thèses de Lénine, car le pouvoir du capital est ébranlé, et le prolétariat doit utiliser plus rigoureusement que jamais, pour une lutte qui n'est plus préliminaire, mais vise directement la révolution, toutes ses organisations, y compris la coopération. Il faut accentuer l'action politique de la coopération, resserrer sa liaison avec le Parti Communiste, seul

parti révolutionnaire, et avec les syndicats révolutionnaires, il faut l'arracher des mains des réformistes de la IIe Internationale : il faut former dans son sein un personnel nouveau pour le commerce et l'industrie. Ces amendements réclamés par une situation nouvelle n'altèrent en rien les anciennes directives de Lénine. Mais plus la situation d'un pays sera révolutionnaire, plus il conviendra de les souligner.

Dans la première période de la révolution russe, nous trouvons avant tout quelques paragraphes consacrés à la coopération dans un brouillon du programme du Parti Communiste russe présenté au VIIe Congrès en 1918.⁵

On sait que le besoin d'un programme nouveau était apparu aux bolchéviks, en prévision de la Révolution prolétarienne, inévitable et proche, dès le printemps de 1917. Il n'y avait aucun modèle communiste. Il fallait tout deviner, les objectifs d'un prolétariat au pouvoir, les circonstances qui accompagnaient la révolution, les ressources dont elle disposerait. De là la circonspection de Lénine, qui proposait de ne pas composer un programme entièrement neuf, mais de corriger le vieux programme social-démocrate.

Dans son projet, Lénine parle de « *communes de production et de consommation* ». C'est la coopération sous sa forme nouvelle. Ses fonctions consistent non seulement à répartir les produits, mais aussi dans l'organisation de la production : « *perfectionner sans relâche l'organisation, la discipline, le rendement du travail, adopter les techniques supérieures, économiser la peine et les matériaux* », etc.

Lénine consacre tout un paragraphe à « *l'organisation de la production nationale* ». Il n'en charge pas les « communes ». Leur rôle, c'est l'organisation de la gestion des entreprises de caractères non pas national, mais local.

Dans les villes ce seront l'eau, l'éclairage, les tramways, les abattoirs, les boulangeries, les bains, les blanchisseries, etc., c'est-à-dire toutes les entreprises d'intérêt local, qui ne peuvent être gérées par un organe occupé d'organiser la production dans tout le pays. En période de dictature, ces services sont gérés par les Soviets ; après la disparition de la dictature, elles passeront aux « communes » de consommateurs, coopératives unifiées de l'avenir.

Dans de ces « communes » de production et de consommation de Lénine, il faut remarquer la tendance à fondre les coopérations de consommation et de production. C'est la thèse de Copenhague que les associations de production n'ont de valeur pour la lutte de la classe ouvrière que si elles sont partie intégrante des associations de consommation, seulement sous une forme nouvelle.

Quel sera le rôle des communes de production et de consommation dans les campagnes ? On ne trouve pas de réponse directe à cette question dans le projet. Cependant, il doit ainsi y avoir de ces communes dans les villages. Dans l'article : « *Les objectifs du pouvoir des Soviets* », écrit vers la même époque, nous lisons : « *l'État socialiste ne sera qu'un réseau de communes de production et de consommation enregistrant soigneusement ce qu'elles produisent et ce que les consomment, économisant le travail, augmentant son rendement et parvenant ainsi à réduire la journée à 7 heures, à 6 et moins encore* ».

Ni dans le projet de programme, ni dans cet article, ne sont mentionnées les coopératives agricoles. Ce silence était naturel au Congrès de Copenhague, car à l'époque ces coopératives n'avaient rien à voir avec la cause prolétarienne et la coopération n'intéressait Lénine que dans la mesure où elle servait cette cause.

⁵ Le VIIe Congrès (extraordinaire) du Parti bolchevique s'est tenu en mars 1918.

Mais sous la dictature du prolétariat ? La coopération est aujourd'hui, selon Engels, l'instrument qui transformera les exploitations individuelles en grandes entreprises collectives. Par elle seule on pourra apporter quelque système dans la multitude des petites exploitations paysannes indépendantes, commencer à transformer ce travail anarchique en travail plus ou moins réglé par un plan. Par la coopération agricole, on introduira la machine dans la culture paysanne et on augmentera son rendement. Par la coopération agricole on substituera peu à peu à l'esprit individualiste du paysan l'esprit collectif. Bref, seule, la coopération agricole opérera l'évolution de la petite exploitation paysanne vers le socialisme,

Comment se fait-il donc que Lénine ne parle pas de la coopération agricole ? C'est que dans son idée les coopératives agricoles fusionnent avec les « communes de production et de consommation ». Toujours il s'efforce d'intégrer la coopération.

Selon le projet de programme, la monnaie doit provisoirement subsister ; le commerce est toléré, même en dehors des communes de consommation ; ainsi est prévue la « nouvelle politique économique ».

Enfin les communes doivent prendre « *des mesures persévérantes et systématiques pour remplacer le ménage individuel ou familial par l'alimentation en commun de groupes entiers de familles* », question qui occupe actuellement la coopération de consommation en rapport avec les recherches de transformation de la vie quotidienne.

Tout cela était écrit au début de 1918, au début de la Révolution, lorsque les conditions dans lesquelles elle aurait à évoluer étaient obscures. Dans le fond comme dans la forme, Lénine ne pouvait esquisser qu'un « brouillon ». Mais ce brouillon est vivant et conserve pour nous et pour l'avenir une valeur immense. C'est une ébauche de génie.

Il y a dans le projet de programme des traits spécifiques du « communisme de guerre » : ainsi une brève allusion au « *groupement obligatoire de toute la population en communes de consommation* ». L'idée n'est pas développée. En ce qui concerne la consommation, la coopération obligatoire fut décrétée le 20 mars 1919. La mesure était dictée par les conditions du moment : la nécessité de répartir les produits par cartes. Mais elle n'a jamais été proposée pour les coopératives de production, où l'adhésion a toujours été libre.

Au contraire, la résolution sur les « *paysans moyens* », rédigée par Lénine et adoptée par le VIII^e Congrès du Parti Communiste de Russie le 25 mars 1919, dit que « *tout en favorisant les associations de tout genre et les communes agricoles, les représentants du pouvoir des Soviets ne doivent pas tolérer la moindre contrainte en cette matière. Seules ont de la valeur les groupements constitués par les paysans eux-mêmes, de leur propre initiative... Une hâte excessive est nuisible* ». Cette même résolution porte ensuite que les coopératives formées par les paysans pour relever l'agriculture doivent bénéficier de l'aide gouvernementale.

Lénine, ni ici, ni dans ses articles ultérieurs, ne traite de l'intégration de la coopération rurale. Cependant à l'époque du communisme de guerre cette intégration fut réalisée par voie de décret (27 janvier 1920) assez résolument aux échelons supérieurs (les comités centraux furent supprimés et incorporés à l'état de « sections » dans le *Centrosoyouz [Union centrale des coopératives]*) et assez faiblement aux échelons inférieurs. Depuis la nouvelle politique économique, la coopération agricole a repris son indépendance. La chose a été possible non seulement parce, que les conditions économiques ont changé, mais aussi parce que l'état d'esprit contre-révolutionnaire de ses dirigeants, qui avait rendu nécessaire la mesure de 1920, a été chassé.

L'article déjà cité sur « *Les objectifs du pouvoir des Soviets* », écrit en février-mars 1918, au moment où on prévoyait une aggravation de la crise alimentaire, affirme que l'essentiel est d'obtenir un enregistrement et « *un contrôle national strict et complet des réserves et de la récolte de blé* » et ensuite de tous les autres produits de première nécessité. Pour cela, Lénine propose d'utiliser ce que nous a laissé le capitalisme en fait de « *grandes organisations capables de faciliter l'enregistrement et le contrôle en masse de la répartition des produits : les Sociétés de consommation* ».

Décidé à utiliser les coopératives, Lénine s'efforce de ne pas entrer en conflit avec leurs dirigeants bourgeois ; il cherche à s'entendre avec eux. Il leur donne voix délibérative lors de la discussion du projet de décret au Conseil des Commissaires du Peuple. « *Les articles qui se sont heurtés à une opposition résolue de leur part ont été rayés* ». Telle était la sollicitude de Lénine pour les coopératives, même ayant à leur tête des chefs bourgeois. Le rôle du pouvoir des Soviets ne doit-il pas être de diriger les éléments bourgeois ? « *En les utilisant, en leur cédant même sur certains points nous rendons possible une marche en avant qui sera plus lente que nous ne le supposions d'abord, mais qui n'en sera que plus sûre, la base et la ligne communistes étant mieux assurées, et les positions conquises mieux fortifiées* ». Ainsi, dès le printemps de 1918, les idées de Lénine étaient proches de celles qui ont donné naissance à la nouvelle politique économique.

Lénine indique les concessions faites aux anciens coopérateurs : renonciation à la gratuité de l'inscription, renonciation au groupement de toute la population d'une localité en une seule coopérative.

La première de ces concessions fut abolie par le décret du 20 mars 1919. Mais il nous a fallu la renouveler, peu avant la mort de Lénine, par la substitution de l'adhésion volontaire à l'adhésion obligatoire, afin d'augmenter les ressources des sociétés de consommation. La seconde concession fut aussi annulée par le même décret, selon lequel toutes les sociétés d'une même ville étaient fondues en une « *société unique de consommation* ». Cette prescription reste en vigueur tempérée, il est vrai, par l'existence au sein de ces « *sociétés uniques* » de petites unions coopératives indépendantes. Quant à la fusion de la coopération ouvrière avec la coopération commune, elle résulte de la thèse que Lénine défend dans son article. Cette mesure a été prise plus tard et subsiste encore.

Enfin, la dernière concession consistait en ce que la bourgeoisie n'était pas exclue des coopératives, seuls certains éléments ne pouvaient pas faire partie de leurs Conseils. L'exclusion en effet aurait équivalu à la privation du droit de recevoir aucun produit, puisque tous étaient délivrés par les coopérations sur présentation des cartes alimentaires remises à leurs membres. Le décret du 20 mars 1919 priva seulement la bourgeoisie de tout droit actif ou passif, comme participer aux élections, être élus aux Conseils et autres organisme directeurs des sociétés de consommation.

À la période du communisme de guerre se rapportent encore : 1. un fragment du discours prononcé au Ier congrès des sections agraires, des comités de paysans pauvres et des communes agricoles (11 décembre 1918) ; 2. un discours au IIIe Congrès de la Coopération ouvrière (7 décembre 1918) ; 3. un fragment du discours prononcé à Petersbourg le 13 mars 1919 ; 4. un fragment du discours sur le programme au VIIIe Congrès du Parti communiste russe (19 mars 1919) ; 5. un fragment du discours à la Conférence des comités d'usines et des Syndicats (29 juillet 1919) et 6. un discours sur la coopération au IVe Congrès du Parti communiste de Russie (3 avril 1919).

La thèse principale et dominante de tous ces discours, c'est que le pouvoir des Soviets doit utiliser la coopération, en particulier pour organiser le ravitaillement. La coopération, « *l'unique instrument opérant dans la masse que le capitalisme ait préparé, le seul qui fonctionne dans les campagnes, qui en sont encore au capitalisme primitif, doit être coûte que coûte conservée et développée et en tous cas ne pas être rejetée.* »

Dans l'application, Lénine avait à combattre l'opposition d'un grand nombre de communistes qui n'appréciaient pas assez la coopération et exagéraient la valeur des méthodes de nationalisation et voulaient subordonner entièrement la première aux pouvoirs administratifs. Cette tendance se manifesta en particulier au IXe Congrès du Parti [mars-avril 1920]. Lénine fut donc obligé de revenir à maintes reprises sur la nécessité d'utiliser la coopération. Nous le voyons répéter infatigablement que la coopération est l'unique héritage acceptable du capitalisme en matière de circulation des marchandises. Il est vrai que « *les coopératives qui existent en société capitaliste sont tout imprégnées de l'esprit de cette société* ». Leurs dirigeants ne valent pas mieux que les socialistes. Mais de même que le pouvoir des Soviets doit utiliser les anciens spécialistes bourgeois, il doit utiliser les « *vieux coopérateurs* ». « *Pour que la victoire soit complète et définitive, il faut prendre au capitalisme tout ce qu'il a de bon, toute sa science et sa culture* ». « *Il faut que ceux que le capitalisme a dressé contre nous soient obligés de nous servir* ».

Entraîner les paysans dans la lutte du prolétariat et conclure une alliance révolutionnaire entre ces deux classes, voilà une des tâches essentielles imposées par Lénine au parti communiste, au pouvoir des Soviets et au prolétariat. Or, la coopération opère à la fois parmi les ouvriers et les paysans. Il est naturel que Lénine ait vu en elle une sorte de pont par lequel le prolétariat étendra son influence sur les campagnes.

Pour édifier le socialisme, il faut appeler les masses à l'activité. C'est encore une mission de la coopération. Lénine ne l'ignorait pas. L'ancienne coopération avait cela de bon, disait-il, qu'elle développait l'initiative des masses. Il est important d'utiliser l'initiative des masses qui ont créé ces organisations – répétait-il autre part.

La coopération en régime capitaliste, s'efforçait à juste titre de défendre son indépendance contre les capitalistes et l'État qui voulaient l'obliger à travailler à leur profit. La résistance fut, il est vrai, assez molle surtout dans les dernières années. En réalité, les vieux coopérateurs, en Occident comme en Russie, trahissaient la cause du prolétariat et s'accordaient avec les gouvernements pour soutenir leur politique impérialiste. L'indépendance de la coopération n'était plus qu'une formule. Mais ces mêmes vieux coopérateurs se mirent à la revendiquer jalousement, dès qu'il s'agit de collaborer avec le pouvoir des travailleurs, avec les Soviets. Ils ne comprenaient pas, ou bien ne voulaient pas comprendre, que l'attitude de la coopération envers l'État doit se modifier avec la nature de celui-ci. Si contre le pouvoir des exploités, de la classe ennemie elle doit sauvegarder énergiquement son indépendance, elle doit, au contraire, lorsque le pouvoir a passé aux travailleurs, abandonner toute crainte, oublier son indépendance et se rapprocher le plus possible des autres organisations des classes laborieuses et du gouvernement des Soviets. « *Oubliez votre indépendance* », répétait obstinément Lénine tout le long de son discours au IIIe congrès de la coopération ouvrière, « *opérez la fusion de la coopération avec le Pouvoir des Soviets !* »

Pour faire le pont entre le prolétariat et les paysans, il faut rapprocher, mieux encore, il faut souder ensemble les coopératives ouvrières et paysannes. Lénine revient souvent sur la rentrée de la coopération ouvrière dans le corps commun de la coopération. Il insiste pour la même raison sur l'union des coopérations de production et de consommation.

Les communistes se proposent d'utiliser la coopération et les coopérateurs. Mais il faut pour cela qu'ils acquièrent une influence prépondérante aux échelons inférieurs de la coopération. Lénine le leur rappelle : travaillez dans la coopération, conquérez une majorité communiste !

Telles sont les principales idées exprimées par Lénine sur la coopération pendant le communisme de guerre. Il faut reconnaître qu'en général elles restent justes. La NEP n'a pas changé les buts de la coopération en période de transition du capitalisme au socialisme. Seuls les objectifs concrets et par conséquent la structure des organisations sont modifiés. Mais les principes généraux de l'action coopérative sont les mêmes : travailler non pas seulement pour ses buts propres, mais pour le pouvoir des Soviets, rechercher non pas son « indépendance », mais son rapprochement de toutes les autres

organisations prolétariennes. Ces principes ont été établis justement par Lénine en 1918-1920. Le coopérateur actuel trouvera à s'instruire dans ses écrits de la période du communisme de guerre.

Passons maintenant au dernier groupe d'articles et de discours de Lénine sur la coopération, ceux d'après la nouvelle politique économique.

Il comprend : 1) plusieurs passages du discours au Xe congrès du Parti (mars 1921) sur la substitution de l'impôt alimentaire aux réquisitions et du discours de conclusion sur cette question ; 2) deux pages de la brochure sur « *l'Impôt alimentaire* », publiée dans l'été de 1921 et enfin 3) les deux articles écrits en janvier 1923 et publiés par la « *Pravda* » au printemps de cette même année.

La suppression des réquisitions alimentaires et la nouvelle politique économique devaient nécessairement modifier le caractère et accroître l'importance de la coopération. Lénine comprit tout de suite qu'on ne pouvait pas maintenir sa subordination au Commissariat de l'Approvisionnement. Ce qui était moins clair, en mars 1921, c'était le rôle qui lui incomberait dans les conditions nouvelles et la structure qu'elle devrait prendre. Lénine, en homme d'État réaliste, jugea qu'il fallait d'abord étudier la question. Il proposa seulement d'annuler la résolution surannée du XIIe congrès et de n'en pas adopter encore de nouvelle. « *Ne brisez-rien* » disait-il, « *ne vous hâtez pas, réfléchissez, tâchez de satisfaire le mieux possible les paysans moyens sans léser les intérêts du prolétariat. Éprouvez ceci, éprouvez cela, étudiez la question pratiquement, par l'expérience, puis vous nous ferez part de vos conclusions et nous direz ce qui vous aura réussi ; quant à nous, nous formerons une commission ou plusieurs commissions pour faire le bilan des expériences que vous aurez amassées. Pour aller de l'avant, toujours guidé par l'expérience, il faut vérifier dix fois les mesures prises.* »

Le conseil de « *satisfaire le mieux possible les paysans sans léser les intérêts du prolétariat* » est particulièrement intéressant. Lénine veut dire par là que dans la période que nous vivons la coopération est plus importante pour les paysans que pour le prolétariat. On peut satisfaire les besoins des ouvriers à l'aide des organisations du gouvernement et des Soviets locaux. Dans les campagnes ces organisations ne pénètrent pas. Il n'y a que la coopération. Cette pensée n'est-elle pas vivante aujourd'hui encore ? la coopération russe ne doit-elle pas encore diriger ses efforts sur la périphérie rurale ?

Dans l' « *Impôt alimentaire* », Lénine parle seulement de la coopération de production (agricole et artisanale) : « *... la coopération des petits producteurs* » écrit-il, « *c'est de celle-là et non de la coopération ouvrière qu'il s'agit ici, car elle est la forme dominante et typique dans un pays de petits paysans – enfante inévitablement une situation petite-bourgeoise et capitaliste, favorise le développement de cette situation, porte au premier plan les capitalistes et leur réserve le maximum de profit. Il ne peut en être autrement dès lors qu'il y a prédominance des petits patrons et possibilité, voire même nécessité, d'échange. « Liberté et droits » pour la coopération, dans l'état actuel de la Russie, signifie « liberté et droits » pour le Capital. Fermer les yeux sur cette vérité évidente serait sottise au crime* ». C'est la même idée déjà exprimée par Lénine à l'époque de sa campagne contre les populistes.

Ainsi la coopération de production favorisera l'apparition et le renforcement de petits capitalistes. Cela n'effraie pas Lénine, car la coopération a aussi du bon. Elle donne la possibilité de combattre le commerçant privé. « *La coopération, comme forme de commerce, est plus avantageuse et plus utile pour nous que le commerce privé* ». « *La coopération facilite l'association et l'organisation d'une énorme partie, et ensuite de totalité de la population, ce qui est d'une importance énorme pour préparer la transition du capitalisme d'État au socialisme* ». « *La politique coopérative, en cas de succès, nous donnera un relèvement de la petite production et facilitera sa transformation, dans un délai indéterminé, et par voie du groupement libre, en grande production* » ; de là il sera déjà bien plus aisé de passer enfin à l'exploitation collective, c'est-à-dire au socialisme.

Lénine juge donc ici la coopération de production (et la coopération de consommation paysanne dans la mesure où elle remplit les fonctions de coopération d'achat et de vente) du point de vue du relèvement de la petite exploitation et de la préparation du socialisme.

Dans ses derniers articles, il a en vue au contraire toutes les formes de coopération, mais principalement, me semble-t-il, la coopération paysanne de production : le rôle, le caractère, les possibilités et les objectifs de la coopération en Russie soviétique ne sont plus les mêmes qu'avant la Révolution ; les plans des anciens coopérateurs étaient fantaisistes, utopiques, parce qu'ils rêvaient d'une transformation pacifique de la société actuelle en société socialiste, sans lutte de classes, sans prise du pouvoir par le prolétariat. Seuls les chefs et les idéologues de la coopération de consommation s'occupaient simplement de petite besogne. C'est donc aux premiers, et non à ceux-ci qu'en a Lénine. D'ailleurs en époque de dictature prolétarienne (en particulier dans un pays où la population paysanne domine) la coopération de production (agricole surtout) a une bien autre valeur que la coopération de consommation. La première élève le niveau de la technique paysanne, introduit la machine dans la petite culture, groupe les petites exploitations éparses en entreprises coopératives plus étendues, affaiblit l'esprit individualiste du petit producteur indépendant, en un mot prépare dans la technique et dans les cerveaux un terrain favorable au socialisme.

Le rôle de la coopérative de consommation, dans cette période, est beaucoup plus restreint. Elle ne fait qu'organiser l'échange et combattre l'exploitation du commerce privé. Elle ne touche presque pas à ce qui est économiquement le plus important : la production⁶. Aussi son importance comme instrument d'édification socialiste est moindre que celle de la coopération de production. Par contre, c'est la forme de coopération où le prolétariat a conquis les plus fortes positions et de là il peut influencer sur les autres branches de l'activité coopérative.

« *La NEP a donné à la coopération une place exceptionnelle* ». Lénine énumère, dans ses derniers articles, plus en détail qu'auparavant les principaux objectifs de la coopération en Russie. C'est pourquoi ces articles méritent une étude minutieuse et réfléchie, non seulement de la part des militants de la coopération, mais aussi de tous ceux qu'intéressent la marche, le caractère et les objectifs du mouvement ouvrier révolutionnaire. Ils seront médités par les communistes et les coopérateurs étrangers comme par ceux de Russie.

Telles sont les idées exprimées par Lénine de 1910 à 1923, sur le rôle et les buts de la coopération.

Contiennent-elles une nouvelle théorie immuable de la coopération, juste en tout lieu, en tout temps, en toute circonstance ?

Non, Lénine savait trop bien que pareille théorie ne peut pas exister. Toujours il s'est efforcé d'organiser la coopération de façon à en faire un instrument aux mains du prolétariat, à augmenter l'énergie révolutionnaire et la puissance du prolétariat. Les circonstances et les formes de la lutte révolutionnaire variant d'une époque à l'autre, la coopération doit aussi modifier son caractère, ses objectifs, sa structure.

De là la diversité des opinions exprimées par Lénine sur une seule et même question. Un lecteur peu attentif, peu réfléchi ou peu informé verra là contradictions. Il n'y a cependant aucune contradiction. Il y a seulement un brillant développement dialectique de la pensée de Lénine sur les buts et le caractère de la lutte révolutionnaire du prolétariat dans ses diverses phases. Cette dialectique de la pensée ne fait que refléter la dialectique de la vie, que Lénine observait toujours avec tant d'attention.

Nombreux sont ceux qui se figurent que notre coopération revient à ses principes d'avant la révolution. C'est une erreur grossière. La révolution a creusé un sillon profond et ineffaçable dans

⁶ Je dis « *presque* » parce que la coopération de consommation possède cependant des entreprises industrielles et agricoles, en nombre encore très faible.

l'histoire de la coopération. Quoique, par son organisation, la coopération actuelle diffère beaucoup de la coopération du communisme de guerre, elles sont deux variétés d'une même espèce, la coopération de l'époque de la révolution prolétarienne. Elles sont toutes deux des instruments d'édification socialiste entre les mains du prolétariat au pouvoir, alors qu'avant la révolution la coopération est toute au plus une arme défensive du prolétariat contre l'exploitation capitaliste. La coopération d'après la Révolution prépare le terrain au socialisme ; celle d'avant la Révolution ne pouvait même y songer sérieusement. Lénine le dit tout au long de ses derniers articles. Nous savons en outre que dans ses conversations et ses lettres il jugeait sévèrement ceux qui ne comprenaient pas qu'après la prise du pouvoir, en période de transition, la coopération a un rôle et des buts originaux.

Lénine a très peu écrit sur la coopération. Tout ce qu'on peut trouver de lui sur ce sujet tient en 5 feuilles d'imprimerie. Mais cela suffit à reconnaître qu'il s'y est toujours intéressé. Dans sa campagne contre les populistes, il a dénoncé avec raison le caractère réactionnaire et utopique de la coopération agricole et de crédit d'avant la révolution. En 1910, il a bien défini les devoirs de la coopération comme instrument de lutte révolutionnaire du prolétariat en régime capitaliste. Après la révolution d'octobre, il a indiqué ses objectifs et ses principes d'organisation sous le communisme de guerre. Enfin, dès le début de la Nouvelle politique économique, il a su lui ouvrir des horizons nouveaux. L'ensemble de ces œuvres et fragments sera donc utile et instructif pour tous ceux qu'intéresse le rôle de la coopération à l'époque actuelle.

N. L. MECHTCHERIAKOV.